

COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

N°2023/46

**Objet : avis sur le projet de l'aérodrome francazal**

en exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 16  
Exprimés :  
Pour : 16  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

**Présents** : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, LAHANA Agnès, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine

MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, PEYRIERES David

**Procurations :**

Mme GARY Isabelle à Mme CARISTAN Carole  
Mme ZIOUANI Mahjoubà à Mme PENNEROUX Béatrice  
M MERCI Bernard, à M. MALAVAL Claude  
M. GUILLEMET Olivier à Mme LAHANA Agnès

**Absents :**

MMES JEANNOT Valentine et NADEAU MASSON Tiphaine

**Secrétaire de séance** : M. HETREUX Denis

Conformément aux dispositions de l'article L6351-2 du Code des Transports et des articles R242-1 alinéa 3 et D242-1 à 5 du Code de l'Aviation Civile relatifs aux servitudes aéronautiques destinées à protéger les dégagements des aérodromes (à l'exclusion des servitudes radioélectriques), le ministre en charge de l'aviation civile a décidé de soumettre à l'instruction locale le dossier des servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Toulouse Francazal.

Ce document a été établi sur la base d'une piste revêtue 11/29 de 1 800 mètres de longueur par 45 mètres de largeur.

Les caractéristiques des surfaces de dégagement répondent aux spécifications techniques de l'annexe I de l'arrêté du 7 juin 2007 modifié pour un aérodrome de code piste 3.

Le dossier soumis à la conférence qui comprend les plans et la note annexe est consultable sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Garonne, à l'adresse suivante :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Declarations-d-intention/Revision-du-plan-de-servitudes-aeronautiques-de-l-aerodrome-de-Toulouse-Francazal>

Il est demandé à la commune de Saubens son avis sur le dossier (accord ou observations éventuelles).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable au projet de l'aérodrome Francazal

Les signatures sont au registre.  
Fait à Saubens, le 18 décembre 2023



Le Maire

JM BERGIA